



CONSEIL FÉDÉRAL EXTRAORDINAIRE

Le 29 avril se tenait un conseil fédéral extraordinaire, le premier du genre pour la **FREUQ**. L'objectif de ce conseil fédéral extraordinaire consistait tout d'abord à adopter une série de modifications aux Règlements généraux de la FREUQ. Le deuxième consistait à nommer les personnes qui allaient constituer le comité d'élection en vue des élections au comité exécutif de la FREUQ qui ont eu lieu le 3 juin. Merci à toutes les personnes déléguées qui ont permis la tenue de ce court, mais très important, conseil fédéral extraordinaire.

CONSEIL FÉDÉRAL D'ÉTÉ

Le 3 juin a eu lieu le deuxième conseil fédéral ordinaire de l'année. Pour la première fois depuis deux ans, ce CF s'est tenu en présentiel alors que l'ensemble des personnes déléguées étaient invitées à se rencontrer à Drummondville pour une journée. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour de cette rencontre:

- Nouvelles de la FREUQ
- Nouvelles de la CSQ (*Un front commun dans les négociations avec le gouvernement; Élections provinciales à l'automne; L'équité salariale*)
- Présentation des syndicats affiliés à la FREUQ (SPPRUL, SRFPU, SCCCUS)
- Le RUC, sa cohésion et sa mise en valeur au sein de la CSQ
- Liberté universitaire
- Évolution du plan triennal de la FREUQ et atelier sur le plan d'action 2023-2026
- Place du français en enseignement supérieur
- Élection du comité exécutif de la FREUQ

Cliquez [ici](#) pour consulter la [présentation](#) utilisée lors du CF du 3 juin, vous y retrouvez beaucoup d'informations intéressantes.

ÉLECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FREUQ

Puisque la fédération a maintenant trois ans, il était temps de tenir des élections pour chacun des postes du Conseil exécutif de la fédération, tel que stipulé dans les règlements généraux de la **FREUQ**. Ces élections ont eu lieu lors du Conseil fédéral du 3 juin. Trois personnes ont posé leur candidature, soit une à chaque poste. En fonction des règlements généraux de la fédération, ces trois personnes furent élues par acclamation.



Ainsi, Alain Fortier (**SRFPUL-CSQ**) s'est joint à l'équipe en tant que vice-président au secrétariat. Il succèdera ainsi officiellement à André Roy (**SRFPUL-CSQ**) dès le 1er septembre, alors qu'André se dirigera vers une retraite bien méritée. Par ailleurs, Vincent Beaucher (**SCCCUS-CSQ**) a été reconduit dans ses fonctions de président de la fédération. Finalement, Claudia Zimmermann (**SPPRUL-CSQ**) fut également réélue pour un deuxième mandat à titre de vice-présidente à la trésorerie. Le premier triennat de la FREUQ-CSQ fut riche en développements, le deuxième

s'annonce tout aussi captivant!

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DE LA FREUQ

Les derniers mois ont été plus tranquilles en termes de représentation. De fait, ce n'est qu'en avril que, finalement, le **gouvernement du Québec** a donné suite aux travaux de la Commission Cloutier sur la liberté académique en déposant un projet de loi qui reprenait l'essentiel des recommandations de la commission. Si ce projet de loi était nécessairement perfectible, la FREUQ et la CSQ étaient d'avis qu'il s'agissait d'un très bon pas dans la bonne direction. C'est ce que nous avons partagé dans un communiqué de presse et lors d'une entrevue radiophonique à la suite du dépôt du texte législatif. Après avoir participé à des [audiences particulières](#), il nous restait à voir de quelle façon l'étude article par article allait réellement modifier/bonifier le projet de loi, ce qui fut fait les 25 et 26 mai. Lors de cet exercice, plusieurs amendements, dont certains proposés par la **FREUQ**, furent repris et intégrés en tout ou en partie dans le projet de loi. Finalement, la loi fut [adoptée](#) le 7 juin. Relevons que ce fut un dossier de longue haleine pour la FREUQ, impliquant plusieurs échanges entre les divers acteurs touchés par le sujet, et que la finalité de tout ça est somme toute positive et satisfaisante.

Outre le dossier de la liberté académique, la FREUQ a été présente lors d'une rencontre avec le **ministère de l'Enseignement supérieur** alors qu'on y exposait l'avancement des travaux liés à Campus numérique. Il s'agit d'une initiative qui consiste, entre autres, en un portail où l'ensemble des cours et programmes collégiaux et universitaires du Québec offerts en enseignement à distance seraient répertoriés. Si l'objectif semble essentiellement de faciliter la recherche parmi l'ensemble de l'offre de formation à distance en enseignement supérieur, des questions demeurent et de futures rencontres permettront, nous l'espérons, d'y répondre.

La FREUQ a aussi fait des représentations à l'interne au cours des derniers mois. Relevons dans un premier temps une proposition retenue au **Conseil général** de décembre de la **CSQ** alors qu'on a ajouté au plan d'action triennal de la Centrale une action qui consiste à démontrer l'importance des institutions d'enseignement supérieur comme acteurs régionaux de développement social et économique. Plus récemment, **les exécutifs de la Centrale et de la Fédération** se sont rencontrés et ce fut l'occasion de faire un bilan des trois premières années d'existence de la FREUQ.

La CSQ et la FREUQ dans les médias

- [Investir en recherche, c'est aussi investir dans le personnel de recherche](#)
- [Liberté académique - La FREUQ-CSQ salue des solutions nuancées à un problème complexe](#)
- [La CSQ et la FREUQ-CSQ satisfaites, et proposent d'apporter des précisions - Projet de loi no 32 sur la liberté académique](#)
- [Projet de loi no 32 sur la liberté académique en milieu universitaire - Un projet de loi qui nécessite des ajustements importants, selon la CSQ et la FREUQ-CSQ](#)

ÉLECTIONS CHEZ LES SYNDICATS AFFILIÉS

Le **SPPRUL** tiendra son assemblée générale le 15 juin alors que les postes de présidence, vice-présidence aux relations de travail et vice-présidence à la trésorerie seront en élection au comité exécutif.

Comme chaque printemps, le **SCCCUS** tient ses élections au conseil exécutif afin de réélire ou remplacer une partie de ses exécutants. Cette année, les postes de la présidence et de la vice-présidence aux relations intersyndicales et avec les membres. Vincent Beaucher, le président sortant, fut le seul à déposer sa candidature et le vote l'a reconfirmé dans son rôle. Marc Gauthier,

vice-président sortant, a pris la décision de ne pas déposer sa candidature, ce que deux autres membres ont fait. Le vote a ainsi permis à Lyne Bélanger de prendre la relève à la vice-présidence aux relations intersyndicales et avec les membres. Nous profitons de l'occasion pour souligner l'implication de Marc Gauthier au SCCCUS depuis un bon moment déjà, dont les cinq dernières années à l'exécutif du syndicat.

Le Syndicat des Responsables de formation pratique et des chargé.e.s d'enseignement en médecine, le **SRFPUL**, a le plaisir d'annoncer l'élection d'une nouvelle présidente, madame Isabelle Vincent, chargée d'enseignement en médecine (CEM) de la Faculté de médecine et d'un nouveau comité exécutif. L'élection tenue lors de l'assemblée générale du jeudi 2 juin a également permis de souligner le départ à la retraite du président sortant monsieur André Roy, responsable de formation pratique (RFP) de la faculté des lettres et des sciences humaines. Madame Vincent est la première chargée d'enseignement en médecine à être élue à la présidence et la quatrième de l'histoire du syndicat.



Les autres membres élu.e.s du comité exécutif sont :

Monsieur Benoît Lafrance (vice-présidence), RFP, École d'architecture, réélu;

Monsieur François Paquet (trésorerie): CEM, département de réadaptation, réélu

Madame Nathalie Bouchard (secrétaire) : RFP, Sciences infirmières, réélue;

Monsieur Alain Fortier (conseiller) : RFP, Études sur l'enseignement et l'apprentissage, élu.

Il reste un poste vacant.

Plusieurs membres du syndicat ont également été élu.e.s ou reconduit.e.s au sein des comités de travail du syndicat.

« Avoir été élue présidente me procure beaucoup de fierté et surtout beaucoup d'énergie pour contribuer au développement de notre syndicat. Au cours des prochains mois, nous allons prendre le temps de faire le bilan du chemin parcouru et, avec les membres, nous établirons nos priorités en vue du renouvellement de nos conventions collectives » a déclaré madame Vincent.

(CEM = chargé.e d'enseignement en médecine; RFP = responsable de formation pratique)

L'implication syndicale, il faut y voir!

FINANCEMENT ACCRU POUR DES ACTIVITÉS DE CONSOLIDATION

Pour 2021-2022, les syndicats affiliés, via la **FREUQ**, ont demandé 30 000\$ de subvention via le Fonds autonome d'action syndicale (FAOS) de la **CSQ**. Ces sommes sont octroyées aux syndicats afin de mettre sur pied des activités de consolidation, afin de susciter le sentiment d'appartenance et l'adhésion des membres. Au **SCCCUS**, cet argent a servi à tenir des 5@7 et le fameux Vins et fromages annuel du syndicat ainsi que d'inscrire une équipe de soccer dans la ligue intramurale de l'Université de Sherbrooke. Au **SPPRUL** les sommes seront utilisées pour des activités sociales destinées aux membres du campus de l'UL aux fins de consolidation en été 2022 et pour le renouvellement du matériel promotionnel aux fins de consolidation dans le cadre des négociations des conventions collectives. Au **SRFPUL**, les montants accordés ont permis d'offrir à Noël 2021 un cadeau à tous les membres en reconnaissance de leur travail exemplaire durant la pandémie, à défaut de les recevoir pour une activité sociale autour de la fin de session.

PROJET SPÉCIAL - « Reconnaître le rôle et la contribution des professionnelles et professionnels de recherche dans la recherche au Canada »

Financé par le **RUC-CSQ**, la **FREUQ** a soutenu un projet spécial dont l'objectif était de produire un document exposant une problématique vécue par les professionnelles et professionnels de recherche, dont les membres du **SPPRUL**, à savoir la très grande difficulté à pouvoir se faire valoir auprès des organismes subventionnaires de la recherche :

« Depuis plusieurs années, les PPR au Québec sont préoccupés par les obstacles qui les empêchent d'atteindre leurs objectifs de carrière dans les universités ainsi que les difficultés rencontrées par les sources de financement. On constate en effet des contraintes structurelles dans le modèle de financement des organismes subventionnaires fédéraux qui restreignent le soutien des carrières de recherche pour les PPR dans les établissements. Plus particulièrement, il existe des inégalités entre les programmes de financement des trois organismes fédéraux qui créent une contrainte inutile et injuste pour les PPR, qui sont très souvent impliqués dans l'écriture des demandes de subvention et dans le déploiement des programmes de recherche qui en résultent. Elle nuit à l'avancement de leur carrière et diminue leur sentiment de reconnaissance et de satisfaction au travail. »

Ainsi, trois recommandations ont partagé aux présidences du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada :

1. Élargir la mission des organismes subventionnaires fédéraux pour inclure le soutien au personnel professionnel de recherche (non-étudiant) et aux carrières de recherche universitaire (autre que professeur) pour traduire la réalité concrète de l'organisation du travail dans la recherche universitaire au Canada.
2. Harmoniser les politiques des trois organismes subventionnaires sur le modèle des IRSC en rendant possible à un associé de recherche d'agir à la fois comme co-candidat sur des subventions de recherche et d'être rémunéré à même cette subvention.
3. Mettre sur pied un groupe de travail regroupant des représentants des trois organismes et des PPR des universités ayant pour mandat de réfléchir à des pistes de solutions pour éliminer les obstacles et mieux soutenir le personnel de recherche hautement qualifié et expérimenté dans les universités.

Le rapport « Reconnaître le rôle et la contribution des professionnelles et professionnels de recherche dans la recherche au Canada » est disponible pour consultation [ici](#) .

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les États généraux post-Covid de l'**Université Laval**, qui se sont déroulés les 24 et 25 mars derniers, ont été l'occasion de faire le point sur les deux dernières années en termes de conditions de travail auprès du personnel enseignant et de recherche de l'université. Les États généraux, qui ont réunis quelque 67 panélistes, se sont articulés autour d'une question : « Quel avenir voulons-nous pour l'enseignement supérieur et dans quel environnement institutionnel voulons-nous enseigner, étudier ou travailler? ». Parmi les sujets fondamentaux abordés, on y retrouvait le financement, les missions des institutions d'enseignement et l'accessibilité aux études. Les États généraux ont été l'occasion pour les parties prenantes d'affirmer leurs positions quant aux décisions portant sur l'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Isabelle Vincent, nouvellement présidente du **SRFPUL**, rapportait les résultats de la consultation menée auprès des membres de son syndicat sous la forme d'un World Café. Elle a insisté sur les conséquences des contraintes sanitaires sur le développement des étudiant.e.s en matière de formation pratique : faible sentiment d'appartenance et d'engagement, surcharge de travail, développement plus limité du raisonnement clinique. Les RFP ont mentionné souhaiter que les stages en présence puissent reprendre dès que possible, malgré la présence de nouvelles formes de travail comme la télépratique. Il a été souligné que pour les RFP eux-mêmes, le télétravail comporte des avantages, mais ils et elles souhaitent néanmoins que des balises collectives, voire institutionnelles, puissent être établies pour faciliter le travail d'équipe en présence et à distance. Enfin, il a été relevé que les membres du SRFPUL s'inquiètent face à la rigidification des

procédures administratives observée durant la pandémie, mais aussi par rapport aux pratiques qui pourraient être instaurées dans les suites de la pandémie (ex.: surveillance du rendement par VPN, réorganisation des espaces de bureaux). Pour consulter un compte rendu des États généraux post-COVID de l'UL, visitez cette [page](#).

NOUVELLES DES SYNDICATS AFFILIÉS

- Le **SCCCUS** connaît un hiver relativement tranquille bien que plusieurs dossiers importants suivent leur cours (Lettre d'entente #2, révision des exigences de qualifications, travaux du comité paritaire sur les nouvelles approches pédagogiques, etc.). C'est sans compter le travail au quotidien fait en relations de travail, ce qui amène son lot d'échanges avec les RH de l'UdeS et aussi plusieurs arbitrages afin de poursuivre la diminution du nombre de griefs actifs.
- Relevons par ailleurs que plus de 675 membres du syndicats ont répondu en février et mars à un questionnaire « Portrait 2021-2022 du **SCCCUS** » composé d'une trentaine d'items, lequel fournira une panoplie de données afin d'encore mieux représenter ses membres et réfléchir à des revendications d'autant plus significatives pour eux.
- Soulignons que l'année 2022 marque les 40 ans du **SCCCUS** comme syndicat affilié à la CSQ. À l'automne, une activité aura lieu pour souligner ce jalon important.
- Le **SRFPUL** est toujours actif avec les conseillères et conseillers de la CSQ dans le dossier des chargés.es de session clinique. L'hiver aura surtout permis au comité sur les charges de travail de proposer aux membres un document "aide-mémoire" sur les bonnes pratiques à prendre quand vient le temps de négocier sa charge annuelle de travail.
- Parallèlement, le **SRFPUL** et l'employeur ont réglé les griefs concernant les délais du dépôt des charges de travail au département de réadaptation. Rappelons que 62 % de nos membres travaillent dans ce département.
- Du côté du **SPPRUL**, deux nouvelles ententes de principe ont été signées pour le renouvellement des conventions collectives du côté des unités des centres de recherche de l'Hôpital Saint-François d'Assise et de l'Hôtel-Dieu de Québec. L'entrée en vigueur de ces nouvelles conventions devrait se faire sous peu. Toujours du côté des relations de travail, l'unité Campus, quant à elle, devrait mettre en marche le processus de négociation pour le renouvellement de leur convention collective dès l'été.
- Afin de se donner les moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs en négociation, le **SPPRUL** s'est doté d'un Fonds de défense professionnelle qui est entré en fonction le 1er mai dernier. Une première qui fût demandée par les membres.

RESTEZ EN CONTACT!

- Sur Facebook : <https://www.facebook.com/lafreuq>
- Par courriel : freuq@lacsq.org
- Site web : <https://freuq.lacsq.org>

